

Experts :

BEECKAERT P.
BERNARD E.
DELSAERT M.
MOUTON F.
WILBAUX P.

BUREAU D'EXPERTISES AUTOMOBILES

S.A. P. GERARD & CO

**COMMUNE DE MOLENBEEK ST JEAN
RUE DU COMTE DE FLANDRE,20**

1080 BRUXELLES 8

Bruxelles, le 13-02-2023

N/réf. : **00323121**
V/réf. : **FIAT - YZE050**
Ref/Cie : **034186922**
U3A

Messieurs,

Objet : Sinistre du 23-06-2022

Sous réserves des responsabilités encourues, nous vous proposons de fixer le montant de votre dommage matériel sur base du déclassement du véhicule comme suit :

Valeur avant sinistre, TVA comprise	3.500,00 €
Valeur du véhicule accidenté	0 €

Dommage, TVA comprise	<u>3.500,00 €</u>
+ taxes à justifier	
+ 6 jours de mutation	
+ dépannage et gardiennage à justifier	
+ transfert accessoires non d'origine à justifier	

Nous vous demandons de nous retourner la présente **datée, signée** et portant la mention "**pour accord**".

A vous lire, nous vous prions d'agrée, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

S.A. P. GERARD & Co

F. MOUTON